

La Voix du VRAC

LE MAGAZINE DES TRANSPORTEURS EN VRAC

BILAN DU CONGRÈS 2024 DE L'ANCAI

Au centre de vos priorités





Lussier, partenaire exclusif en assurances



Expertise en camionnage et transport



Accompagnement par une équipe dédiée spécialisée



Tarification compétitive



Service de réclamations 24 h / 24, 7j / 7

Pour en savoir plus, **communiquez avec nos courtiers !**



Cabinet de services financiers
1 800 361-3840

Lussier.co/ancai



Publiée par l'**ANCAI**

(l'Association Nationale des
Camionneurs Artisans inc.)

5600, boul. des Galeries, bureau 200
Québec (Qc) G2K 2H6

Téléphone : (418) 623-7923

Télécopieur : (418) 623-0448

Courriel : infos@ancai.com

Site Web : www.ancai.com

Facebook : [LANCAI](https://www.facebook.com/LANCAI)

Éditeur

Gaétan Légaré – g.legare@ancai.com

Rédacteur en chef

Alain Simard – revue@ancai.com

Révision et traduction

Louise Simard

Publicité, textes et infographie

Alain Simard – revue@ancai.com

Collaborateurs

Tommy Charland, président

Pierre Gimaiël, conseiller

Parution six fois l'an

Février-Mars

Avril-Mai

Juin-Juillet

Août - Septembre

Octobre - Novembre

Décembre - Janvier

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 0843-6207

Bibliothèque nationale du Québec

*Tous droits réservés. La reproduction inté-
grale ou en partie du contenu est interdite,
sans l'autorisation du rédacteur en chef.*



ANCAI

monANCAI

COMMENTAIRES

- 4 MOT DU PRÉSIDENT**
Le congrès annuel 2024 de L'ANCAI
- 5 PRESIDENT'S MESSAGE**
ANCAI's 2024 Annual Convention

BILAN DU CONGRÈS 2024

- 8 RÉSUMÉ DES ATELIERS**
- 12 PHOTOS**
Ouverture du congrès
- 13 PHOTOS**
Compte-rendu des ateliers
- 14 PHOTOS**
Banquet de clôture
- 19 COMMANDITAIRES DU CONGRÈS**
- 20 PHOTOS**
Exposants

- 21 INVESTISSEMENTS ROUTIERS 2024-2026**
Le gouvernement investit près de 7,7 G\$ dans les réseaux de transports

CHRONIQUES ET RUBRIQUES

- 7 SANTÉ ET SÉCURITÉ**
L'inspection selon Marie-Perle
- 25 Camions et inscriptions à vendre**
- 27 Nouvelles de la FORÊT**
- 28 Nouvelles de l'INDUSTRIE**
- 23 ENTRETIEN DE CAMION**
La vérification et l'ajustement des freins
- 30 Liste des organismes de courtage en camionnage en vrac**

les revêtements
AGRO

La référence depuis 29 ans !

1195, Principale, Granby (Qc) J2J 0M3

450 776.1010 / 1 800 463.2906

www.revetementagro.com





TOMMY CHARLAND
PRÉSIDENT DE L'ANCAI

À cette occasion, la FQM nous a réitéré qu'elle proposait toujours une clause lorsqu'elle prépare les appels d'offres pour les organismes municipaux.

LE CONGRÈS ANNUEL 2024 DE L'ANCAI

Le congrès annuel 2024 de l'ANCAI, tenu à Trois-Rivières du 4 au 7 avril, a été un franc succès. Plus de 200 délégués et environ 450 personnes ont assisté à l'événement.

Je tiens à souligner l'excellent travail effectué par les responsables de la Région 04 et les organismes de courtage, ainsi que celui de toutes les personnes qui ont collaboré de près ou de loin à la réussite de ce magnifique congrès.

Des représentants du ministère des Transports et de la Mobilité durable (Ministère) étaient présents au congrès de l'ANCAI. Ils ont assisté à certains ateliers et aux débats des congressistes. Leur présence a été vraiment appréciée.

LES GRANDES ORIENTATIONS

Le congrès nous a permis de définir les grandes orientations de nos actions dans le cadre des négociations avec le Ministère et avec les différents paliers de gouvernement.

Parmi les priorités établies, viennent tout d'abord les modifications au Recueil des tarifs de transport du sel et du calcium et au Recueil des tarifs du transport de neige et de glace, de même que les délais de paiement. D'autres priorités qui touchent de façon plus large l'encadrement sur le courtage suivront à la suite des discussions futures prévues avec le Ministère.

Lors d'une rencontre de la Table ministérielle, tenue le 11 avril 2024, les représentants de l'ANCAI ont fait valoir aux fonctionnaires du Ministère que les augmentations qui ont été décrétées dans le Recueil des tarifs de transport d'agrégats pour 2024 devraient aussi être appliquées aux tarifs de transport de neige, de glace, et aux tarifs de transport de sel et de calcium.

Sur ce sujet, il a été convenu avec les représentants du Ministère qu'ils travailleraient à la préparation d'une rencontre regroupant la Fédération des Municipalités du Québec, l'Union des municipalités du Québec et certaines grandes agglomérations municipales ainsi que l'ANCAI, pour évaluer les améliorations à apporter pour soutenir les municipalités dans les services qu'ils doivent offrir à leurs citoyens en période hivernale.

L'ANCAI a, par la suite, fait parvenir à M^{me} Geneviève Guilbault, ministre des Transports, une lettre demandant que l'entrée en vigueur du Recueil des tarifs de transport de sel et de calcium et du Recueil des tarifs de transport de neige et de glace soit retardée, pour laisser le temps de tenir la rencontre multipartite avec le Ministère.

LES GRANDS DÉFIS

Le gouvernement du Québec, par la voix de M. Jonathan Julien, ministre responsable des Infrastructures, a fait connaître son intention d'adopter le mode collaboratif lors de la réalisation de projets majeurs.

Conscients de l'importance de ce changement, les représentants de l'ANCAI ont écrit au ministre Julien et ont rencontré son conseiller politique, afin d'exprimer l'intérêt des camionneurs inscrits au Registre du Camionnage en vrac de soutenir le gouvernement dans cette nouvelle orientation.

Dans un nouveau mode de réalisation, comme celui annoncé, il est essentiel de s'assurer que les retombées économiques locales garanties par l'encadrement sur le courtage en services de camionnage en vrac seront préservées. L'ANCAI demandera donc les modifications requises aux lois et aux règlements pour que tous les organismes publics doivent inclure dans leurs appels d'offres et leurs contrats, une clause garantissant l'utilisation des services de courtage des organismes titulaires d'un permis de courtage délivré par la Commission des transports du Québec.

En conséquence, l'ANCAI a l'intention de soumettre un mémoire lors de la tenue d'une commission parlementaire sur les changements légaux et réglementaires requis pour mettre en application la nouvelle formule de construction. L'objectif de notre participation à cette commission est de demander une modification à la Loi sur les contrats des organismes publics, et ce, à l'avantage des régions.

Suite à la page 6

PRESIDENT'S MESSAGE



TOMMY CHARLAND
PRESIDENT OF THE ANCAI

ANCAI'S 2024 ANNUAL CONVENTION

ANCAI's 2024 Annual Convention, held in Trois-Rivières from April 4 to 7, was a resounding success. Over 200 delegates and approximately 450 people attended the event.

I would like to emphasize the excellent work done by the managers of Region 04 and the brokerage organizations, as well as everyone who contributed in any way to the success of this great Convention.

Representatives of the Ministry of Transport and Sustainable Mobility (Ministry) were present at the ANCAI Convention. They attended some of the workshops and debates. Their presence was greatly appreciated.

MAIN ORIENTATIONS

The Convention gave us the opportunity to define the main directions of our action in the negotiations with the Ministry and with the different levels of government.

Among the priorities identified are, first and foremost, changes to the Salt and Calcium Transportation Rate Compendium and the Snow and Ice Transportation Rate Compendium, as well as payment deadlines. Other priorities relating more broadly to the brokerage framework will follow as a result of future discussions with the Ministry.

At a meeting of the Ministerial Table held on April 11, 2024, ANCAI representatives indicated to Ministry officials that the increases set forth in the Aggregate Transportation Rate Compendium for 2024 should also be applied to snow, ice, salt and calcium transportation rates.

On this subject, it was agreed with the Ministry's representatives that they would work on the preparation of a meeting bringing together the Fédération des Municipalités du Québec, the Union des municipalités du Québec, and certain large municipal agglomerations, as well as the ANCAI, to evaluate the improvements to be made to support municipalities in the services they must provide to their citizens during the winter period.

The ANCAI then sent a letter to Geneviève Guilbault, Minister of Transport, requesting that the entry into force of the Salt and Calcium Transportation Rate Compendium and the Snow and Ice Transportation Rate Compendium be delayed, to allow time for the multipartite meeting with the Ministry.

MAJOR CHALLENGES

The Québec government, through Mr. Jonathan Julien, Minister responsible for Infrastructure, has announced its intention to adopt a collaborative approach to the execution of major projects.

Aware of the importance of this change, ANCAI representatives wrote to Minister Julien and met with his political advisor, to express the interest of the truckers registered in the Bulk Trucking Register in supporting the government in this new direction.

In a new mode of implementation such as the one announced, it is essential to ensure that the local economic spin-offs guaranteed by the framework for the brokerage of bulk trucking services are preserved. The ANCAI will therefore call for the necessary legislative and regulatory changes to ensure that all public bodies include in their calls for tenders and contracts a clause guaranteeing the use of brokerage services provided by organizations holding a brokerage permit issued by the Commission des transports du Québec.

As a result, the ANCAI intends to submit a brief to a parliamentary commission on the legal and regulatory changes required to implement the new construction formula. The aim of our participation in this commission is to request a modification to the Act respecting contracting by public bodies in favour of the regions.

In the same vein, the ANCAI has written to Mrs. Sonia LeBel, President of the Treasury Board, to express our support for the government's intention, and to inform her of our desire to be heard by a parliamentary commission in due course.

Continued on page 6

On this occasion, the FQM reiterated that it always proposes a clause when preparing calls for tenders for municipal organizations.

MOT DU PRÉSIDENT (suite de la page 4)

Dans le même ordre d'idée, l'ANCAI a écrit à M^{me} Sonia LeBel, présidente du Conseil du trésor, pour lui faire connaître notre soutien à la volonté du gouvernement, tout en l'avisant de notre désir d'être entendus en commission parlementaire, en temps et lieu.

LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM)

Le 17 avril, nous avons eu une rencontre avec les dirigeants des services d'ingénierie de la FQM. À cette occasion, la FQM nous a réitéré qu'elle proposait toujours une clause lorsqu'elle prépare les appels d'offres pour les organismes municipaux. La FQM nous avait déjà fait parvenir une suggestion de clause à cet effet. L'ANCAI a accepté l'essentiel de la clause, mais a aussi proposé certains changements qui ont été approuvés par résolution lors du Congrès annuel de 2024, puis soumis à la FQM.

Lors de cette réunion, la possibilité de créer un canal de communications permettant de tenir des rencontres au besoin pour assurer l'efficacité des services aux municipalités a été évoquée.

RENOUVELLEMENT DES PERMIS DE COURTAGE

La Commission des transports a commencé la publication des avis publics des demandes de renouvellement de permis de courtage. Plusieurs des nos demandes sont déjà en traitement. Les organismes de courtage espèrent que la CTQ pourra disposer des demandes le plus rapidement possible.

VIGILANCE

En cette période où le gouvernement a entrepris de réviser ses politiques de mobilité de la main-d'œuvre dans la construction et ses méthodes de réalisation de projets majeurs, la vigilance est de mise.

En congrès, les membres de l'ANCAI ont démontré leur détermination à poser les gestes qui s'imposent pour protéger l'encadrement en courtage et pour en assurer l'application.

Les dernières décennies ont fait la preuve que l'existence des organismes de courtage, titulaires d'un permis, assurait la traçabilité de l'argent, empêchant ainsi toute fausse facturation, toute évasion fiscale, tout blanchiment d'argent et toute collusion.

De plus, les camionneurs inscrits au Registre sont disponibles rapidement, souvent en moins de 24 heures, lors d'événements majeurs qui demandent l'intervention de la Sécurité civile, et ce, toujours aux mêmes tarifs fixés par le gouvernement.

Si certains organismes publics essaient d'utiliser les présents mouvements de changement pour limiter l'application de l'encadrement en services de camionnage en vrac, nous aurons à mener une lutte où la participation de tous les membres sera requise. Je vous demande donc d'être solidaires et de ne pas hésiter à poser les gestes qui s'imposent, si on tente de vous enlever votre gagne-pain.

En terminant, je vous réitère mes souhaits de bonne saison des travaux 2024.

PRESIDENT MESSAGE'S (cont. from page 5)

THE FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM)

On April 17, we met with the executives of the FQM engineering services. On this occasion, the FQM reiterated that it always proposes a clause when preparing calls for tenders for municipal organizations. The FQM had already sent us a suggested clause to this effect. The ANCAI accepted the gist of the clause, but also proposed certain changes, which were approved by resolution at the 2024 Annual Convention and then submitted to the FQM.

At that meeting, the possibility of creating a communication channel to hold meetings as needed to ensure the efficiency of services to municipalities was raised.

RENEWAL OF BROKERAGE LICENCES

The Commission des transports has started to publish public notices on applications for the renewal of brokerage licences. Many of our applications are already being processed. The brokerage organizations hope that the CTQ will be able to dispose of the applications as soon as possible.

VIGILANCE

At a time when the government has pledged to review its policy on the mobility of construction workers and its methods for carrying out major projects, vigilance is the order of the day.

At their Convention, ANCAI members demonstrated their determination to take the necessary steps to protect the brokerage framework and ensure its application.

Over the past decades, it has been proven that the existence of licensed brokerage organizations ensures the traceability of money, thus preventing false invoicing, tax evasion, money laundering and collusion.

What's more, truckers registered with the Register are available at short notice, often within 24 hours, during major events requiring the intervention of Civil Security, and always at the same rates set by the government.

If certain public bodies try to take advantage of the current movements for change in order to limit the application of the framework for bulk trucking services, we will have to fight a battle that will require the participation of all our members. I therefore ask you to stand together and not hesitate to take the necessary action if anyone tries to take away your livelihood.

Finally, I'd like to reiterate my best wishes for a successful 2024 construction season.



**JEAN-FRANÇOIS
SPENCE, CRIA**
Conseiller chez
Via Prévention
jean-francois.spence
@viaprevention.com

L'INSPECTION SELON MARIE-PERLE

Je vous ai souvent parlé de l'inspection des camions. Chaque jour, une ronde de sécurité doit être faite pour s'assurer que votre camion est sécuritaire. C'est le Code de la sécurité routière qui l'impose.

En milieu de travail, il faut aussi faire des inspections. Il est du devoir de l'employeur de s'assurer que le travail est effectué de manière sécuritaire. Pour répondre à ce devoir, de nombreuses mesures doivent être mises en place. Parmi ces mesures, on retrouve l'inspection des lieux de travail.

Comment ceci s'applique-t-il à votre contexte? Pour nous aider à y voir plus clair, j'ai invité ma collègue Marie-Perle Rochette, CRHA à répondre à mes questions. Elle a récemment développé la formation de Via Prévention sur les inspections en milieu de travail.

JF- Pourquoi est-ce important d'effectuer l'inspection des lieux de travail?

MP- L'inspection des lieux de travail est une activité d'identification des risques très utilisée en entreprise. L'activité permet d'identifier les anomalies et de s'assurer qu'on répond aux exigences des lois, normes et règlements. Si on assure un suivi efficace et qu'on met en place des correctifs dès qu'on identifie une problématique, on fait de la prévention. Cela permet d'assurer la sécurité de notre personnel et d'économiser sur les coûts liés aux accidents de travail et à la dégradation du matériel et du bâtiment.

JF- Si on pense aux membres de l'ANCAI, as-tu des exemples d'éléments qui devraient être inspectés?

MP- On peut inspecter le garage, l'atelier, la cour et les outils. On peut évaluer :

- L'état des lieux (éclairage, sol, portes, réseau électrique, etc.)
- Les outils (signes d'usures, gardes manquants, etc.)
- La présence de matières dangereuses (contenants identifiés, entreposage adéquat, ventilation, présence d'équipements de protection individuels [EPI] adéquats, etc.)
- Le comportement des travailleurs (port d'EPI, application de méthodes de travail sécuritaires, etc.)

Également, si on a mis en place des mesures correctives pour contrôler un risque, il est important

de s'assurer que ce qui a été fait est adéquat, et que ces mesures restent en place. C'est là où l'inspection entre en jeu.

JF- Donc, même si on ne travaille pas dans une grosse entreprise avec de grandes installations, il y a quand même beaucoup de choses à inspecter !

Si on veut mettre en place des inspections dans notre entreprise, par où faudrait-il commencer?

MP- Pour commencer, il faut faire l'inventaire des éléments à inspecter. On peut se poser les questions suivantes : ai-je un bâtiment? Ai-je une cour? Est-ce que j'utilise des outils et des machines? Est-ce que j'utilise des matières dangereuses? Ai-je mis en place des correctifs à la suite d'un accident ou pour éviter qu'un accident ne survienne? Il y aura probablement des éléments à inspecter pour chacune de ces réponses.

Pour vous soutenir dans vos démarches, je vous recommande de visiter le site Web de Via Prévention ou de contacter l'un des conseillers en prévention.

JF- Recommandes-tu d'utiliser des grilles d'inspection?

MP- Je recommande l'utilisation des grilles d'inspection pour les raisons suivantes. Elles empêchent qu'on oublie d'inspecter des éléments inventoriés. Elles laissent une trace pour faire le suivi entre les différentes personnes impliquées lorsque des correctifs ou des achats sont nécessaires. Finalement, elles permettent de démontrer que l'activité a bien été réalisée.

JF- Peux-tu nous parler du rôle du comité de santé et de sécurité et du représentant en santé et en sécurité de l'établissement en matière d'inspection?

MP- Le représentant santé et sécurité a comme fonction d'effectuer les inspections et de faire des recommandations au comité santé et sécurité. Le comité santé et sécurité a comme fonction de recevoir et d'étudier les rapports d'inspection. Il a également la responsabilité de faire des recommandations pour améliorer la santé et la sécurité dans l'entreprise.

JF- Merci beaucoup, Marie-Perle, pour les réponses à mes questions.

Si vous voulez plus d'information sur les inspections en milieu de travail, n'hésitez pas à communiquer avec l'équipe de Via Prévention. Nous sommes toujours disponibles pour vous aider.

Au centre de vos priorités



BILAN DU CONGRÈS 2024 DE L'ANCAI

Le congrès de l'ANCAI a connu un autre grand succès. L'événement a accueilli quelque 200 délégués en provenance de toutes les régions de la province. La dernière édition du congrès de l'ANCAI à Trois-Rivières remontait à 2001. L'attente en valait la peine, car le comité congrès de la région 04 n'a pas ménagé ses efforts pour offrir une édition mémorable. Les ateliers du congrès ont porté principalement sur les modifications proposées par l'ANCAI pour améliorer les différents recueils de tarifs du ministère des Transports, ainsi que sur les priorités de l'ANCAI dans les négociations avec le ministère des Transports. Le volet exposition du congrès comptait une vingtaine de kiosques.

RÉSUMÉ DES ATELIERS

monANCAI

Les ateliers du vendredi se sont amorcés par la présentation de Thomas Gauthier-Cossette et Anthony Bouchard de l'équipe de monANCAI. La formation sur l'utilisation d'un téléphone intelligent se poursuit. Offerte par monANCAI, en collaboration avec Camo-route, cette formation s'avère très utile, notamment pour les camionneurs qui utilisent l'application monANCAI. Quelque 393 camionneurs ont déjà participé à cette formation et ils ont exprimé un taux de satisfaction élevé.

Le taux d'adoption de l'application monANCAI poursuit sa progression. 80 % des zones de courtage (72 sur 90) et 76 % des sous-postes (56 sur 73) du réseau de l'ANCAI utilisent

l'application pour la répartition du travail et la gestion de leur organisme. L'équipe informatique de monANCAI travaille continuellement à améliorer l'application et à ajouter de nouvelles fonctions. Des formations pour les utilisateurs sont également offertes durant l'année.

En 2023, les travaux de l'équipe informatique se sont concentrés sur les volets de l'application touchant à la gestion des membres à l'ANCAI et la répartition interzone. Actuellement, l'équipe achève le volet de la facturation. Une formation sur cette nouvelle fonctionnalité a d'ailleurs été dispensée lors du congrès. Les nouveautés à venir en 2024 seront le suivi des paiements des factures et la création d'états de compte.

Transport de sol contaminé

La traçabilité des sols contaminés consiste à suivre les déplacements des sols, de leur lieu d'excavation jusqu'à leur destination finale. Depuis le 1^{er} janvier 2023, tous les sols contaminés transportés à l'extérieur du terrain d'origine doivent obligatoirement être suivis par le biais du système gouvernemental de traçabilité Traces Québec. La plupart des camionneurs de l'ANCAI œuvrant dans les grands centres urbains sont maintenant inscrits à Traces Québec.

Depuis le 10 janvier 2024, l'obligation d'utiliser l'application par les camionneurs est en vigueur pour le suivi GPS. Lorsque vous transportez du matériel d'excavation, il est essentiel d'utiliser l'application Traces Québec si l'entrepreneur vous a averti que le sol excavé était contaminé, sinon vous êtes susceptible de commettre une infraction sévère.



Trois représentants du ministère des Transports et de la Mobilité durable étaient présents à titre d'observateurs lors des ateliers du vendredi. Il s'agit de M^{me} Geneviève Rodrigue, de M^{me} Véronique Mercier et de M. Denis Bédard.

Ajustement de carburant pour les travaux de nuit, de fin de semaine et de jours fériés

Le ministère des Transports signale que l'ajustement du prix du carburant ne s'applique pas sur la majoration de 6,5 % prévue à l'article 13 pour les travaux de nuit, de fin de semaine et de jours fériés. Rappelons que cette majoration de 6,5 %, accordée

depuis le 1^{er} janvier 2024, s'applique autant sur les taux horaires que sur les taux à la tonne-kilomètre.

Recueil des tarifs de transport du sel et du calcium et Recueil des tarifs de transport de neige et de glace

Concernant ces deux recueils de tarifs, l'ANCAI a demandé au ministère des Transports de mettre sur pied une table de concertation qui inclurait des représentants de la FQM, de l'UMQ et des grandes agglomérations urbaines, étant donné que le transport de neige est réalisé presque exclusivement par les municipalités. L'ANCAI souhaite un rattrapage du tarif horaire comme celui obtenu pour le transport d'agrégats.

Recueil des tarifs de transport en vrac

En 2022, le comité de négociation et le conseil d'administration de l'ANCAI avaient analysé en détail les définitions et les articles portant sur l'application du Recueil des tarifs de transport en vrac. Par la suite, le groupe de travail a soumis au Ministère plusieurs modifications qui devraient être apportées. Le Ministère a effectué quelques changements dans son recueil en concordance avec ce que l'ANCAI avait proposé. Toutefois, il reste encore plusieurs modifications au Recueil à négocier. Parmi les priorités des camionneurs de l'ANCAI, il y a l'obtention d'un tarif horaire garanti et une amélioration des allocations de déplacement pour se rendre sur le lieu de travail. Les discussions se poursuivent avec le Ministère pour faire adopter les modifications proposées qui sont nécessaires pour améliorer la rentabilité des services rendus par les camionneurs abonnés aux organismes de courtage.

Dossier de la société québécoise des infrastructures (SQI)

Le gouvernement a annoncé des modifications aux appels d'offres et de nouvelles façons de travailler dans les marchés publics. L'ANCAI est intervenue auprès de M. Jonathan Julien, ministre responsable des Infrastructures et de M^{me} Sonia Label, présidente du Conseil du trésor pour se faire entendre lors de la commission parlementaire. Nous voulons exposer les

TOILES INDUSTRIELLES DE BEAUCE INC.

Depuis 1988, notre entreprise se spécialise dans la confection de toiles sur mesure.

Prix calculés pour une largeur de 84 po à 92 po, taxes en sus.

Pour d'autres dimensions ou pour une toile sur mesure, veuillez nous contacter pour une soumission.

toilesindustrielles.com • 434, 2^e avenue, Sainte-Marie (Québec)
418 387-5247 • Sans frais : 1 800 950-5247 • toiles@toilesindustrielles.com

Filet à gravier ceinturé
17 pi : 130,59 \$
22 pi : 162,58 \$

Filet à gravier en mesh PVC
17 pi : 165,40 \$
22 pi : 205,83 \$

Toile à asphalte
17 pi : 208,98 \$
22 pi : 255,93 \$



Près de 200 membres ont assisté à l'assemblée générale annuelle de l'ANCAI.

bienfaits de l'encadrement sur le courtage en service de camionnage en vrac qui assure notamment des retombées économiques locales.

Représentation auprès de la FQM

La Fédération québécoise des municipalités (FQM) offre un service d'ingénierie aux municipalités et aux MRC, afin de préparer les appels d'offres pour les travaux d'infrastructures et la réparation de dégâts majeurs causés par des catastrophes naturelles. L'ANCAI va prochainement rencontrer la FQM dans le but

que les appels d'offres contiennent une clause préférentielle favorisant les camionneurs abonnés à un organisme de courtage.

Assistance juridique

Depuis deux années, M^e Keven Ajmo et M^e Nick Asselin, du bureau Simard, Boivin, Lemieux avocats, offrent une assistance juridique aux membres de l'ANCAI et aux organismes de courtage. Étant donné l'importante tâche que cela implique, M^e Jérôme Gravel s'est joint à l'équipe pour assister M^e Ajmo et M^e Asselin dans les dossiers juridiques de l'ANCAI.

PROTÉGEZ VOTRE SÉCURITÉ FINANCIÈRE AVEC MRa

MRa

Cabinet en assurance
de personnes

MRa est spécialisé en assurance de personnes au bénéfice des membres d'associations professionnelles. Pour les membres de l'ANCAI, cela se traduit en avantages supérieurs à un coût moindre pour des produits d'assurance purement individuels.

Programme complet

- Assurance invalidité
- Assurance vie
- Assurance soins médicaux incluant l'assurance voyage et télémédecine
- Assurance soins dentaires
- Et plusieurs autres

Nos avantages

- Tarification réduite pour les membres
- Courtier-administrateur : MRa s'occupe de tout
- Option du remboursement des primes disponible

Contactez-nous sans tarder!

1 800 363-5656 | info@cabinetmra.com | cabinetmra.com



M^e Keven Ajmo et M^e Nick Asselin, SBL avocats; Tommy Charland, président de l'ANCAI; M^e Jérôme Gravel, SBL avocats; Gaétan Légaré, directeur général de l'ANCAI.

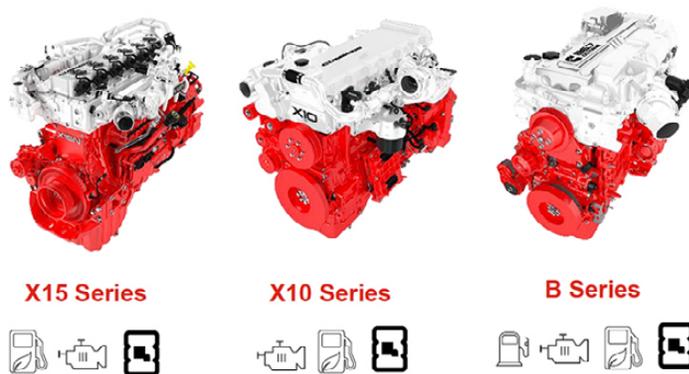
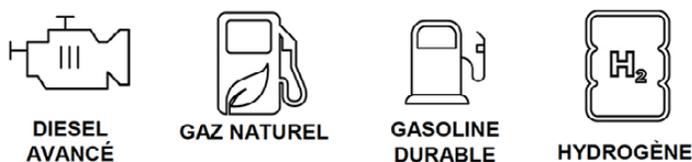
Présentation des énergies futures pour les véhicules lourds

Yvan Hébert, représentant de Cummins, a dévoilé les diverses énergies futures pour les véhicules lourds. Cummins a pour objectif d'atteindre la Destination zéro (émissions carboneutres) d'ici 2050. La décarbonisation de l'ensemble de la chaîne des émissions est essentielle pour atteindre la Destination zéro. La chaîne comprend :

-  • l'extraction des matières fossiles;
-  • le transport vers les usines de raffinage;
-  • le raffinage ou la transformation de la ressource;
-  • le transport vers les centres de distribution;
-  • la distribution;
-  • les émissions en cours d'utilisation d'un véhicule.

Les normes de réductions de la pollution de l'EPA (US Environmental Protection Agency) et du CARB (California Air Resources Board) sont de plus en plus sévères. De nouvelles normes sont entrées en vigueur en 2024 et d'autres normes encore plus sévères entreront en vigueur en 2027 et 2031. Le Canada a adopté les normes américaines de l'EPA. Toutefois, certains états américains comme la Californie ont adopté les normes CARB qui sont plus restrictives.

Cummins est un leader technologique mondial qui propose un large éventail de solutions énergétiques. D'ici 2027, Cummins présentera trois séries de motorisations (X15, X10, B) ayant une base commune (HELM) qui lui permet d'utiliser jusqu'à quatre sources de carburant (voir image). Dans le prochain numéro de *La Voix du Vrac*, nous présenterons plus en détail la gamme actuelle des moteurs Cummins et les nouveaux moteurs qui seront introduits d'ici 2027.



Balance **BRT5**

Ayez votre balance en poche !

Votre BRT5 va vous suivre partout ! Voyez la charge de votre camion sur votre cellulaire, assis aux commandes du chargeur ou à distance. Avec notre application TrackMobile, votre cellulaire va devenir votre plus fidèle assistant au chargement.

TRACKWEIGHT™



RMT

1 866 233-9722 | rmtequip.com

OUVERTURE OFFICIELLE DU CONGRÈS



L'ouverture officielle a eu lieu le jeudi 4 avril à 17 h 30. **Maître de cérémonie** : Gaétan Légaré, directeur général de l'ANCAI. **Présidence d'honneur** : Harnois Énergies représenté par Majorie Goulet. **Président du congrès** : Yvon DeMontigny, président des Transporteurs en vrac de la région 04. **Président de l'ANCAI** : Tommy Charland.



LES ATELIERS



Tous les produits renouvelés avec les dernières technologies existantes.

Profitez de la puissance CLERAL la plus puissante et avancé du marché!

- WIRELESS
- BLUETOOTH
- COMMUNICATION INTÉGRÉE
- LUMIÈRE EXTÉRIEUR DE CHARGEMENT
- GESTION AUTOMATIQUE ESSIEU RELEVABLE
- SIM SUSPENSION INTELLIGENTE MONITORÉ



info@cleralcanada.com | www.cleralcanada.com | 866 898-6262

BANQUET DE CLÔTURE DU CONGRÈS



RÉGION 01 : Bonaventure



RÉGION 01 : Gaspé-Nord



RÉGION 01 : Gaspé-Sud



RÉGION 02 : Sous-postes variés



RÉGION 03 : Chauveau-Québec



RÉGION 03 : Appalaches



RÉGION 03 : Charlevoix



RÉGION 03 : Kamouraska



RÉGION 03 : Lotbinière

BANQUET DE CLÔTURE DU CONGRÈS



RÉGION 03 : Montmagny-L'Islet



RÉGION 03 : Montmorency



RÉGION 03 : Rivière-du-Loup



RÉGION 03 : Rive-Sud



RÉGION 03 : Sainte-Foy



RÉGION 03 : Témiscouata



RÉGION 04 : Arthabaska



RÉGION 04 : Sous-postes variés



RÉGION 04 : Maskinongé

BANQUET DE CLÔTURE DU CONGRÈS



RÉGION 04: Drummond



RÉGION 04: Trois-Rivières



RÉGION 04: Laviolette



RÉGION 05: Brome, Missisquoi, Shefford



RÉGION 05: Frontenac



RÉGION 05: Sherbrooke



RÉGION 05: Mégantic



RÉGION 03: Wolfe



RÉGION 07: Labelle

BANQUET DE CLÔTURE DU CONGRÈS



RÉGION 06 : Provrac



RÉGION 07 : Outaouais



RÉGION 06 : Poste de camionnage Région 06



RÉGION 06 : Joliette



RÉGION 07 : Haute-Gatineau, Pontiac



RÉGION 08 : Sous-postes variés



RÉGION 09 : Sous-postes variés



RÉGION 10 : Transvrac Montréal-Laval

BANQUET DE CLÔTURE DU CONGRÈS



Équipe de l'ANCAI



Comité congrès de la région 04



Groupe country GGGC



Stéphane Moreau



Jean-François Otis, humoriste

JOURNÉE DES CONJOINTES ET CONJOINTS



La vieille prison de Trois-Rivières



La vieille prison de Trois-Rivières



Musée POP



Culture Orenda



Distillerie Wabasso

MERCI À TOUS LES COMMANDITAIRES DU CONGRÈS•EXPO 2024 DE L'ANCAI

EXPOSANTS

ABS Remorque
ANCAI - Programme TAP
Bridgestone
Cléral Canada
Camo-Route
Camion Western Star Mauricie
Charles Turcotte et Fils - Pneus
Harnois Énergies
HYMEC
Industrie Mailhot
Lussier, assurances
MRA
Paré Centre du Camion Volvo
Programme Compétences VÉ
Remorques MOND Québec
RMT Équipement
SAAQ - Contrôle routier
Simard Suspensions
Traction / Napa Pièces d'auto
Via Prévention
Yokohama

Transporteurs en vrac du Grand
Shawinigan et environs
Transporteurs en vrac de Laviolette
Transporteurs en vrac de Maskinongé
Transporteurs en vrac de Nicolet
Transporteurs en vrac du
Trois-Rivières métropolitain

COUPON-REPAS

Corporation des camionneurs en vrac
de la Région 02
Poste de Camionnage en vrac Région 06
RT Spécialités
Transporteurs en Vrac Région 03
Transporteurs en Vrac de la Région 04
Transporteurs en Vrac de Charlevoix

DÎNER DES PARTENAIRES

ABS Remorques
Bridgestone
Camions BL
Camion Western Star Mauricie
Charles Turcotte et Fils
DGL Désaulniers, Gélinas, Lanouette,
comptables
Harnois Énergies
Les Industrie Mailhot
MRa, assurances
Programme Compétences VÉ
Les Remorques MOND Québec
Simard Suspensions

Traction
Transporteurs en Vrac de Charlevoix
Yokohama

PAUSE-CAFÉ

Association des Transporteurs en vrac
de Joliette
Association des Transporteurs en vrac
de Montmorency
Entreprises Karine Arseneault
Garage Desfonds
PMA Assurances
Poste de Camionnage en vrac Région 06
Provrac
Remorquage & Transport Ferron
Remorques Labelle
SAGE Assurances et rentes collectives
Simon Allaire, *député de Maskinongé*
Transporteurs en Vrac
Chauveau-Québec
Transporteurs en Vrac de
Montmagny-L'Islet
Transport André Lecours
Transport J.M.V. Lessard

PAUSE-CAFÉ WEB

Bernard Lessard Excavation
Construction & Pavage Portneuf
Festival Western de Saint-Tite
Transporteurs en vrac d'Arthabaska
Transporteurs en vrac de Champlain
Transporteurs en vrac de Drummond



PARTENAIRES DU CONGRÈS 2024 :



LES EXPOSANTS DU CONGRÈS



INVESTISSEMENTS ROUTIERS, MARITIMES, FERROVIAIRES ET AÉROPORTUAIRES 2024-2026

LE GOUVERNEMENT INVESTIT PRÈS DE 7,7 G\$ DANS LES RÉSEAUX DE TRANSPORTS

Le ministre des Transports et de la Mobilité durable propose, pour la période 2024-2026, des investissements de 7 656 699 000 \$ dans les réseaux de transport routiers, maritimes, ferroviaires et aéroportuaires du Québec.

Entre autres projets, répartis à travers le territoire, notons :

- Les travaux de reconstruction des ponts de l'autoroute 73, au-dessus de la rue de la Faune, dans la région de la Capitale-Nationale;
- La poursuite de la réfection majeure du tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine;
- La reconstruction du pont sur la route 169, au-dessus de la rivière Moreau, à Péribonka, qui permettra l'ajout d'une piste polyvalente;
- La réhabilitation des chemins de fer de la Gaspésie et Québec Central;
- L'élargissement et le réaménagement de l'autoroute 55 dans le Centre-du-Québec;
- La réfection de la piste à l'aéroport de Puvirnituq.

NOUVELLES DONNÉES À LA LISTE DES PROJETS

Afin de mieux soutenir l'industrie et de permettre aux entrepreneurs une plus grande prévisibilité, le Ministère identifie désormais le semestre de publication des appels d'offres à même sa liste de projets.

FAITS SAILLANTS

Les sommes investies totalisant près de 7,7 G\$ se répartissent comme suit :

- 1 502 688 000 \$ pour améliorer l'état des chaussées;
- 3 546 090 000 \$ pour améliorer l'état des structures;
- 1 973 116 000 \$ pour rendre le réseau efficace et sécuritaire;
- 4 633 000 \$ pour le transport maritime;
- 505 700 000 \$ pour mener à terme les projets ferroviaires;
- 116 147 000 \$ pour concrétiser des projets aéroportuaires;

- 8 325 000 \$ pour assurer le maintien en bon état de structures et de ponceaux situés sur des emprises ferroviaires abandonnées.

DES INVESTISSEMENTS DE PRÈS DE 177 M\$ EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Un investissement de 176 677 000 \$ a été annoncé pour les deux prochaines années dans les réseaux de transports routiers de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Les projets d'importance sont :

- l'asphaltage de la route 109, entre la halte routière de La Motte et Amos;
- l'asphaltage de la montée Gamache et de la route 391, jusqu'à la route 101, dans diverses municipalités de la région du Témiscamingue;
- la réfection du pont de la rivière D'Alembert, sur la route 101, à Rouyn-Noranda;
- la reconstruction du revêtement de la route 117, entre les kilomètres 386 et 398, dans la réserve faunique La Vérendrye.



c'est...

FAITS SAILLANTS

Les sommes investies dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue se répartissent comme suit :

- 90 511 000 \$ pour améliorer l'état des chaussées;
- 68 222 000 \$ pour améliorer l'état des structures;
- 16 826 000 \$ pour rendre le réseau efficace et sécuritaire;
- 368 000 \$ pour concrétiser des projets aéroportuaires;
- 750 000 \$ pour assurer le maintien de structures et de ponceaux situés sur des emprises ferroviaires abandonnées.

En 2023, plusieurs projets ont été terminés, dont :

- la reconstruction du ponceau situé sous la route Centrale, au-dessus du ruisseau Antoine, à Roquemaure;
- l'asphaltage du chemin du Lac-Mourier, de l'intersection du chemin des Cygnes au lac Mourier, à Rivière-Héva.

PLUS DE 369 M\$ INVESTIS DANS LA RÉGION DU BAS-SAINT-LAURENT

Le MTMD annonce un investissement de 369 412 000 \$ dans les réseaux de transport routier de la région du Bas-Saint-Laurent.

Les sommes octroyées permettent le déploiement de projets, tels que :

- le réaménagement de l'autoroute 20 dans le secteur de la montée Armand-Brillant, à Rimouski;
- la correction d'une courbe sur la route 132, à Sainte-Flavie;
- la reconstruction du pont Rouge sur la rue du Pont, au-dessus de la rivière Sénéscoupé, à Saint-Clément;
- le réaménagement de la route 293 à Notre-Dame-des-Neiges (réaménagement de quatre courbes);
- l'asphaltage de la route 289, à Pohénégamook et à Saint-Marc-du-Lac-Long;
- la réfection de trois secteurs de l'autoroute 20 à Rivière-du-Loup et à Notre-Dame-du-Portage.

Les sommes investies dans la région du Bas-Saint-Laurent se répartissent comme suit :

- 91 855 000 \$ pour améliorer l'état des chaussées;
- 70 973 000 \$ pour améliorer l'état des structures;
- 206 271 000 \$ pour rendre le réseau efficace et sécuritaire, notamment pour donner suite à des recommandations du Bureau du coroner;
- 310 000 \$ pour assurer le maintien en bon état de structures et de ponceaux situés sur des emprises ferroviaires abandonnées.

En 2023, plusieurs projets ont été terminés, dont :

- la réfection de la chaussée de l'autoroute 20 entre Sainte-Luce et Ste-Flavie ainsi qu'à Rivière-du-Loup et Cacouna;
- l'asphaltage de la route 230 à La Pocatière et à Sainte-Anne-de-la-Pocatière;
- l'asphaltage du boulevard du Rivage (route 132) et de l'avenue du Père-Nouvel, à Rimouski, ainsi que de la rue de la Gare, à Saint-Anaclet-de-Lessard.

DES INVESTISSEMENTS DE PLUS DE 274 M\$ DANS LE CENTRE-DU-QUÉBEC

Un montant de 274 442 000 \$ a été annoncé pour améliorer le réseau routier de la région du Centre-du-Québec.

Parmi les projets importants, il y a :

- diverses interventions sur l'autoroute 30, dans le secteur Bécancour, pour améliorer la sécurité et la fluidité;

Lussier
CENTRE DU CAMION
www.lussier.ca

**PIÈCES RECYCLÉES
REMISES À NEUF
ET SIMILAIRES**

1-800-361-7387
EXPERT RECYCLEUR DE VÉHICULES LOURDS
POUR TOUTES MARQUES DE CAMIONS

- l'asphaltage, sur près de 55 km, de différents tronçons de l'autoroute 20 et la reconstruction de deux de ses ponts, dans les municipalités de Drummondville, Sainte-Eulalie, Daveluyville et Saint-Louis-de-Blandford;
- l'asphaltage de l'autoroute 955, dans les municipalités de Saint-Albert et Saint-Valère.

FAITS SAILLANTS

Les sommes investies dans le Centre-du-Québec se répartissent comme suit :

- 69 141 000 \$ pour améliorer l'état des chaussées;
- 100 339 000 \$ pour améliorer l'état des structures;
- 104 942 000 \$ pour rendre le réseau efficace et sécuritaire.

En 2023, plusieurs projets ont été terminés, dont :

- la reconstruction du pont situé sur le chemin des Bouvreuils, au-dessus du ruisseau le Petit Bras, à Bécancour;
- la démolition du pont des Moulins, situé sur la route 226, et la mise en place d'un pont temporaire, à La Visitation-de-Yamaska;
- la réfection du pont situé sur la rue Girouard, au-dessus de la rivière Gosselin, à Victoriaville.

PRÈS DE 616 M\$ AFIN DE RENDRE LES DÉPLACEMENTS PLUS SÉCURITAIRES EN CÔTE-NORD

Le gouvernement annonce un investissement de 615 864 000 \$ dans les réseaux de transport routiers et aéroportuaires de la région de la Côte-Nord.

Les sommes octroyées permettront le déploiement de projets significatifs, tels que:

- le réaménagement de 4 intersections avec la route 138 et la réalisation de travaux d'asphaltage, aux Bergeronnes;
- l'asphaltage de la route 138, à différents endroits, à l'est de Sept-Îles, sur près de 14 kilomètres;
- l'installation d'une nouvelle génératrice à l'aéroport de Tête-à-la-Baleine.

FAITS SAILLANTS

Les sommes investies dans la région de la Côte-Nord se répartissent comme suit :

- 118 246 000 \$ pour améliorer l'état des chaussées;

- 56 916 000 \$ pour améliorer l'état des structures;
- 433 270 000 \$ pour rendre le réseau efficace et sécuritaire, notamment pour donner suite à des recommandations du Bureau du coroner;
- 7 221 000 \$ pour concrétiser des projets aéroportuaires;
- 211 000 \$ pour assurer le maintien en bon état de structures et de ponceaux situés sur la Route blanche.

En 2023, plusieurs projets ont été terminés, dont :

- la réfection de la route 172, au nord de la côte Sainte-Marguerite, à Sacré-Cœur;

- l'amélioration de la route 389, y compris un nouveau tracé de quatre kilomètres, entre Baie-Comeau et la centrale hydro-électrique Jean-Lesage;
- la réfection de la route 138, à l'ouest de Port-Cartier.

PLUS DE 295 M\$ INVESTIS AFIN DE RENDRE LES DÉPLACEMENTS PLUS SÉCURITAIRES EN ESTRIE

La ministre des Transports et de la Mobilité durable, M^{me} Geneviève Guilbault, a annoncé un investissement de 295 189 000 \$ dans les réseaux de transport routier de l'Estrie.

monANCAI

Réquisitions

- Mes disponibilités interzone
- Mes mains levées
- Mes acceptés

R05 Frontenac
 G.L.R. INC. Autre
 Soir Nuit
 2024-04-24 (dans environ 6 heures)
 Horaire Taux horaire garanti
 4h min.

R06 Joliette
 EXCAVATION G. ALLARD Sable
 Jour
 2024-04-25 (dans environ 19 heures)
 Non spécifiée Taux horaire garanti

R04 Drummond
 Construction Deric inc.
 À déterminer / Vide au chantier
 Jour
 2024-04-25 (dans environ 20 heures)

Voir les besoins interzone à combler

Les sommes octroyées permettent des projets significatifs, tels que :

- l'asphaltage de l'autoroute 55, entre la route 116 et le nord du chemin Gee, à Melbourne;
- la reconstruction de l'échangeur Darche, situé sur la rue King Ouest (route 112), et le réaménagement des bretelles de l'autoroute 410, à Sherbrooke;
- la réfection de la route 216, entre la rue Brûlotte, à Sherbrooke, et le 3^e Rang Ouest, à Stoke.

FAITS SAILLANTS

Les sommes investies dans la région de l'Estrie se répartissent comme suit :

- 135 395 000 \$ pour améliorer l'état des chaussées;
- 84 764 000 \$ pour améliorer l'état des structures;
- 75 030 000 \$ pour rendre le réseau efficace et sécuritaire, notamment pour donner suite à des recommandations du Bureau du coroner.

En 2023, plusieurs projets ont été terminés, dont :

- l'asphaltage de la route 112, et l'ajout de bandes rugueuses médianes, à Ascot Corner;
- la reconfiguration de l'intersection des routes 112 et 139 par l'ajout d'un pont d'étagement, à Granby;
- la réfection des ponts situés sur le boulevard de Portland, au-dessus de l'autoroute 410, à Sherbrooke.

PLUS DE 449 M\$ INVESTIS DANS LE RÉSEAU ROUTIER DES LAURENTIDES

Un montant de 449 342 000 \$ sera octroyé dans la région des Laurentides pour améliorer les réseaux de transport routiers.

Les sommes octroyées permettent le déploiement de projets significatifs, tels que :

- l'aménagement d'une voie réservée sur l'autoroute 15, en direction nord, entre Boisbriand et Mirabel;
- la réfection de la route 364, entre Saint-Sauveur et Morin-Heights;
- la réparation du pont du Lac-des-Sables sur la route 309, au-dessus de la rivière du Lièvre, entre Notre-Dame-de-Pontmain et Notre-Dame-du-Laus.

FAITS SAILLANTS

Les sommes investies dans la région des Laurentides se répartissent comme suit :

- 87 985 000 \$ pour améliorer l'état des chaussées;
- 95 704 000 \$ pour améliorer l'état des structures;
- 265 652 000 \$ pour rendre le réseau efficace et sécuritaire, notamment pour donner suite à des recommandations du Bureau du coroner.

En 2023, plusieurs projets ont été terminés, dont :

- le remplacement de sept ponceaux sous l'autoroute 50, à Mirabel;
- la réfection de la chaussée de l'autoroute 15 dans les municipalités de Sainte-Adèle et de Sainte-Agathe-des-Monts;
- la reconstruction du pont situé sur la route 344, à Saint-André-d'Argenteuil.

INVESTISSEMENTS ROUTIERS 2024-2026 DE PRÈS DE 262 M\$ À LAVAL

Le gouvernement a annoncé des investissements de 261 950 000 \$ dans les réseaux de transport routiers de la région de Laval.

Les sommes octroyées pour les projets serviront entre autres :

- à la reconstruction du mur antibruit de l'autoroute 15 en direction nord, entre les boulevards Dagenais et Curé-Labelle;
- à l'asphaltage de la voie de desserte de l'autoroute 440, entre l'autoroute 13 et le boulevard Industriel.

FAITS SAILLANTS

Les sommes investies dans la région de Laval se répartissent comme suit :

- 99 967 000 \$ pour améliorer l'état des chaussées;
- 28 664 000 \$ pour améliorer l'état des structures;
- 133 319 000 \$ pour rendre le réseau efficace et sécuritaire.

PRÈS DE 258 M\$ D'INVESTISSEMENTS DANS LA RÉGION DE MAURICIE

La ministre Geneviève Guilbault a annoncé des investissements routiers de 257 865 000 \$ de la région de la Mauricie pour la période 2024-2026.

Les sommes octroyées permettent le déploiement de projets significatifs, tels que :

- La reconstruction du pont d'Allard, situé sur la route 349, à Saint-Alexis-des-Monts;

- L'amélioration de la sécurité et la stabilisation de la route 361, entre l'autoroute 40 et la municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan (réfection de la route);
- La réfection de la route 367, à Notre-Dame-de-Montauban.

FAITS SAILLANTS

- 39 688 000 \$ pour améliorer l'état des chaussées;
- 207 874 000 \$ pour améliorer l'état des structures;
- 10 303 000 \$ pour rendre le réseau efficace et sécuritaire, notamment pour donner suite à des recommandations du Bureau du coroner.

LE GOUVERNEMENT INVESTIT PLUS DE 1,2 G\$ EN MONTÉRÉGIE

Un investissement de 1 213 976 000 \$ pour les deux prochaines années dans les réseaux de transport routiers de la région de la Montérégie.

FAITS SAILLANTS

Les sommes investies dans la région de la Montérégie se répartissent comme suit :

- 177 705 000 \$ pour améliorer l'état des chaussées;
- 814 322 000 \$ pour améliorer l'état des structures;
- 216 519 000 \$ pour rendre le réseau efficace et sécuritaire, notamment pour donner suite à des recommandations du Bureau du coroner;
- 4 633 000 \$ pour le transport maritime;
- 798 000 \$ pour assurer le maintien en bon état de structures et de ponceaux situés sur des emprises ferroviaires abandonnées.

PLUS DE 152 M\$ AFIN DE RENDRE LES DÉPLACEMENTS PLUS SÉCURITAIRES DANS LE NORD-DU-QUÉBEC

152 546 000 \$ seront investis pour les deux prochaines années dans la région du Nord-du-Québec et au Nunavik.

Les sommes octroyées permettront :

- l'asphaltage de la route 113, dans divers secteurs ;
- l'asphaltage de la route 167, dans divers secteurs ;
- l'installation de caméras de vidéosurveillance à l'aéroport de Matagami.

FAITS SAILLANTS

- 28 871 000 \$ pour améliorer l'état des chaussées;
- 27 885 000 \$ pour améliorer l'état des structures;
- 3 705 000 \$ pour rendre le réseau efficace et sécuritaire;
- 92 085 000 \$ pour concrétiser des projets aéroportuaires, majoritairement au Nunavik.

INVESTISSEMENTS ROUTIERS DE PRÈS DE 246 M\$ EN OUTAOUAIS

Le MTMD propose un investissement de 245 661 000 \$ pour les deux prochaines années dans les réseaux de transport routiers de l'Outaouais.

Les projets significatifs sont :

- la poursuite du plan d'intervention de la route 105 dans les municipalités de Low et Gracefield;

- la réfection de la chaussée du boulevard des Allumettières, à proximité du boulevard des Grives jusqu'à l'autoroute 50, à Gatineau;
- la réparation du pont Quevillon en direction ouest sur l'autoroute 50, au-dessus de la rivière du Lièvre, à Gatineau.

FAITS SAILLANTS

Les sommes investies dans la région de l'Outaouais se répartissent comme suit :

- 112 739 000 \$ pour améliorer l'état des chaussées;
- 54 189 000 \$ pour améliorer l'état des structures;
- 77 568 000 \$ pour rendre le réseau efficace et sécuritaire, notamment pour donner suite à des recommandations du Bureau du coroner;
- 1 165 000 \$ pour assurer le maintien en bon état de structures et de ponceaux situés sur des emprises ferroviaires abandonnées.

INVESTISSEMENT DE PLUS DE 229 M\$ AU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Un montant 229 367 000 \$ a été planifié pour les projets dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Les sommes octroyées permettent le déploiement de projets significatifs, tels que :

- la reconstruction du pont sur la route 169, au-dessus de la rivière Moreau, à Péribonka;
- divers travaux sur les chaussées et les structures sur la route 172, entre Saint-Fulgence et Sacré-Cœur;
- la construction d'un carrefour giratoire à l'intersection du boulevard Auger Est et de la route du Lac Est, à Alma.

LA RÉPARTITION DES PROJETS ROUTIERS PAR SOUS-POSTES SERA DISPONIBLE DANS LE PROCHAIN NUMÉRO DE LA VOIX DU VRAC.

CAMIONS ET INSCRIPTIONS À VENDRE (Voir aussi : www.ancai.com/vendre/39)

FREIGHTLINER FL80 1999 AVEC PERMIS RÉGION 03



Moteur Cummins ISC 300 hp. Transmission 13 vitesses. Suspension à l'air 16-40. Pneus neufs. Propre et en bon ordre mécanique. Prêt à travailler. Avec inscription : 45 000 \$
Avec inscription au Registre de camionnage en vrac Région 03.
Zone : Rivière-du-Loup
Yves : 418-860-9148

PETERBILT 382 2013 AVEC PERMIS RÉGION 10



Moteur Cummins 380 hp, 280 000 Km. Transmission 8 LL. Suspension Simard Full Air non relevable. Côté à neige.
Avec inscription au Registre de camionnage en vrac Région 10.
Zone : Montréal-Laval
Sylvain : 514-838-0496

STERLING 1999



Moteur Caterpillar C-12 (série 2KS), 564 000 km. Transmission Fuller Roadranger 9 vitesses. Suspension Tufrac 16 x 46 lb, Full lock. Benne Lagacé 15'. Prix : 36 500 \$
Patrick : 418-657-9723

PETERBILT 2013 AVEC PERMIS RÉGION 03



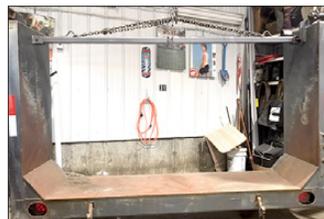
Moteur Paccar MX-13 455 hp. Transmission Allison 4500. Full lock. Essieu relevable SM 20 000 lb. Arrière 46 000 lb. Boîte Lagacé chauffante 20 pi. Freins arrière refait en neuf. Camion et inscription au registre peuvent être vendus séparément
Avec inscription au Registre de camionnage en vrac Région 03.
Zone : Chauveau-Québec
418-933-4323

MACK GRANITE 2003 AVEC PERMIS RÉGION 09



Modèle cv713, moteur E7 360 hp. Transmission automatique Allison. Différentiel Meritor, ratio 4.56 R. Inspecté 20 décembre 2023.
Avec inscription au Registre de camionnage en vrac Région 09.
Zone : Baie-Comeau
Nancy : 418 295-6001

RALLONGE DE NEIGE



Rallonge neige de 2 pi de profondeur pour boîte Lagacé. Prix : 500 \$
Michel : 418 520-2202

KENWORTH T880 2018

12 roues. Moteur Paccar 455 hp (garantie jusqu'à la fin de mai 2024), 260 000 km. Essieu relevable SM. Transmission automatique. Benne Lagacé avec panneau ouvrant 2 côtés. Très bon état. 200 000 \$.
Martin : 418 561-3169

INSCRIPTIONS SEULEMENT RÉGION 01

Aucune inscription à vendre

RÉGION 02

Aucune inscription à vendre

RÉGION 03

Zone : Chauveau-Québec
14 000 \$
Patrick : 418-657-9723

Recherchons inscription double ou triple. Possibilité d'échange avec inscription simple, avec compensation.
Vanessa : 418-563-1846

RÉGION 04

Zone : Drummond.
20 000 \$ (ferme)
Gaston : 819-396-2463
819-475-7463 (cell.)

RÉGION 05

Aucune inscription à vendre

RÉGION 06

Aucune inscription à vendre

RÉGION 07

Zone Labelle
Possibilité de camion 12 roues
Freightliner 2007
Sylvain : 819-429-9465

RÉGION 08

Aucune inscription à vendre

RÉGION 09

Aucune inscription à vendre

RÉGION 10

Aucune inscription à vendre

PROGRAMME TAP

Transport **Avantage Plus**



TRANSPORTEURS*, profitez des nombreuses offres de nos partenaires



Consultez le site www.ancai.com pour obtenir plus d'information ou pour télécharger les formulaires d'inscription.

Attrix
GEOTAB
Dispositif de consignment électronique (DCE)
Offre exclusive ancai.attrix.ca

Obtenez des rabais allant de 37% à 47% sur les prix de détail suggérés, à l'achat de pneus Bridgestone.
Contactez votre détaillant autorisé.

Économisez jusqu'à 70% sur les tarifs réguliers des compagnies de messagerie.
Tél.: 1-866-320-8383
www.flagshipcompany.com/fr/ancai

GARANTIE CANADIENNE DES CAMIONS
Rabais à l'achat d'une garantie prolongée.
Evgenii Inozemtcev : 647-398-9011
sales@ctwarranty.ca

Prix très compétitifs sur le carburant partout au Québec dans les 125 stations Harnois Énergies et Esso.
Demandez votre carte Harnois Énergies.

Programme d'assurance avec protections pour les camionneurs en vrac et les transporteurs forestiers.
Info: 1 877-587-7437, poste 3024

Cabinet en assurance de personnes
Programme d'assurance complet: invalidité, vie, soins médicaux et bien plus.
1 800 363-5656
info@cabinetmra.com

Présentez votre carte ANCAI dans un magasin NAPA pour avoir accès à des prix privilégiés.

Les membres bénéficient des prix privilégiés ANCAI sur présentation de leur carte de membre.

Obtenez des rabais atteignant 40% des prix de détail suggérés, à l'achat de pneus Yokohama.
Contactez votre détaillant autorisé.

FINANCEMENT D'ÉQUIPEMENT
Nouveau partenaire à venir bientôt.

ANCAI

Le programme TAP c'est payant !

* Les offres du Programme TAP sont aussi valides pour les entreprises de camionnage non-membres de l'ANCAI, au coût de 400 \$ par année. L'ANCAI se réserve le droit de refuser une demande d'adhésion. Le formulaire d'adhésion pour les Membres associés est disponible sur le site de l'ANCAI (www.ancai.com).



LE RANG D'EMBAUCHE

Lors des derniers mois, j'ai été interpellé par plusieurs transporteurs de différentes régions concernant le rang d'embauche inclus dans le règlement sur le contrat de transport forestier. La question qui revient le plus souvent porte sur la cession du rang lors de changements à l'intérieur de l'entreprise.

Le règlement est très clair à ce sujet. Il n'existe que deux moyens possibles pour effectuer un transfert soit au conjoint ou encore aux enfants du propriétaire de l'entreprise. L'article 42 du règlement stipule ce qui suit :

42. Le Rang d'embauche du TRANSPORTEUR est cessible :

- 1° lorsque le TRANSPORTEUR est une personne physique, en faveur du conjoint ou de tout enfant du TRANSPORTEUR pourvu qu'il puisse être établi que ce conjoint ou, selon le cas, cet enfant avait accumulé, à la date de la cession, au moins mille cinq cents (1 500) heures de conduite du véhicule du TRANSPORTEUR ou de l'un des véhicules du TRANSPORTEUR indiqués à l'annexe 11; en pareilles circonstances, le Rang d'embauche du TRANSPORTEUR régresse pour prendre rang à la date où s'est effectuée la première heure de conduite par ce conjoint ou, selon le cas, cet enfant;
- 2° lorsque le TRANSPORTEUR est une société, autre qu'une société en commandite constituée en vertu des dispositions du Code civil, en faveur du conjoint ou de tout enfant de l'associé détenant, à la date de la cession, le contrôle de cette société pourvu qu'il soit établi que ce conjoint ou, selon le cas, cet enfant avait accumulé, à la date de la cession, au moins mille cinq cents (1 500) heures de conduite du véhicule du TRANSPORTEUR ou de l'un des véhicules du TRANSPORTEUR indiqués à l'annexe 11; en pareilles circonstances, le Rang d'embauche du TRANSPORTEUR régresse pour prendre rang à la date où s'est effectuée la première heure de conduite par ce conjoint ou, selon le cas, cet enfant;
- 3° lorsque le TRANSPORTEUR est une personne morale, en faveur de cette personne morale ou en faveur du conjoint ou, selon le cas, de tout enfant de l'actionnaire détenant, à la date de la cession, le contrôle de cette personne morale pourvu qu'il puisse être établi que ce conjoint ou, selon le cas, cet enfant avait accumulé, à la date de la cession, au moins mille cinq cents (1 500) heures de conduite du véhicule du TRANSPORTEUR ou de l'un des véhicules du TRANSPORTEUR indiqués à l'annexe 11; en pareilles circonstances, le Rang d'embauche du TRANSPORTEUR régresse pour prendre rang à la date où s'est effectuée la première heure de conduite par ce conjoint ou, selon le cas, cet enfant.

Le terme « cession » utilisé au présent article réfère à toute cession effectuée du vivant du cédant concerné ou, selon le cas, résultant de son décès. Toutefois, en cas de décès, il n'est pas tenu compte d'un nombre d'heures de conduite si le cessionnaire est le conjoint de la personne décédée.

Le nombre d'heures de conduite auquel il est fait référence ci-dessus sera établi uniquement à partir des fiches journalières

des heures de conduite que le conducteur d'un véhicule lourd doit tenir conformément aux dispositions du Code de la sécurité routière.

Par contre, certains donneurs d'ouvrages sont ouverts à accepter qu'un transfert soit fait à un autre tiers si ce dernier a une certaine expérience des opérations de ce même donneur d'ouvrage. Nous espérons que cette mise au point vous sera utile lorsque vous aurez à cesser vos opérations. Si vous avez besoin d'informations supplémentaires sur le sujet ou tout autre article du règlement, n'hésitez pas à communiquer avec votre équipe forêt. Il nous fera plaisir de vous aider.

SAISON 2024-2025

Après une pause obligée mais bien méritée, le transport de bois devrait reprendre dès que la période de dégel sera terminée. Plusieurs d'entre vous auront, ce printemps, à renégocier les conditions dans lesquelles vous allez effectuer du transport durant la saison 2024-2025. Nous avons travaillé très fort à l'élaboration d'outils qui pourraient vous être utiles lors de vos rencontres avec les forestières, par exemple, un tableau comparatif par région des coûts de transport. Si vous avez besoin d'information ou d'assistance pendant cette période, vous avez accès, en tant que membre de l'ANCAI, à toutes ces ressources. Nous vous souhaitons du succès dans vos démarches et une excellente saison 2024-2025.

CONGRÈS 2024

Le 5-6-7 avril dernier, avait lieu, à Trois-Rivières, le congrès annuel de l'ANCAI. Lors de la journée du samedi, les membres forêt étaient conviés à quelques ateliers concernant le transport de bois de grume. Durant la première partie des ateliers, des tableaux comparatifs ainsi qu'une méthode de calcul de temps de cycle et d'ajustement de carburant nous ont été démontrés. Par la suite, M. Réjean Fontaine, formateur chez Attrix, notre partenaire DCE, nous a fait une superbe présentation sur la conformité et les possibilités du dispositif de consignation électronique. Les participants ont beaucoup apprécié la présentation et sont repartis avec plusieurs réponses à leurs questions. Nous avons profité également de l'occasion pour faire la promotion de notre partenaire Attrix, qui est le chef de file au Québec comme fournisseur Geotab. Afin de vous renseigner sur les multiples usages et avantages de faire affaire avec ce partenaire, nous vous invitons à visiter le site web de l'entreprise au www.attrix.ca. Vous y retrouverez toutes les informations utiles à vos besoins.

BAISSE DU PRIX DU BOIS D'ŒUVRE

Le prix du bois d'œuvre est descendu autour de **500 \$ US** par millier de pieds-planche à la fin du mois d'avril, le plus bas niveau depuis novembre 2023. Cette baisse s'explique du fait que les mises en chantier au Canada et aux États-Unis ont été sous les prévisions en mars, tandis que la production de bois augmentait de 16,4% au Canada depuis janvier 2024. Finalement, la baisse des taux d'intérêts prévue pour juin semble assez incertaine.

RMT remporte un prix son produit TrackWeight BRT5

L'entreprise RMT Équipement est fière d'annoncer qu'elle a remporté les honneurs dans la catégorie **Best Onboard Weighing Systems** lors du dernier *Weighing Review Awards 2024*. Ce prix reconnaît l'excellence de la balance pour camion TrackWeight BRT5, conçue et développée par RMT pour répondre aux surcharges de poids axiaux spécifiques à l'industrie du transport.

La balance BRT5 de RMT assure une gestion efficace des charges en combinant le pesage axial et total, aidant ainsi à éviter les amendes coûteuses liées aux surcharges. Sa connectivité permet de suivre les chargements de camion à distance ou encore, permettre de se charger soi-même au moyen de l'application mobile TrackMobile. Grâce à l'investissement en recherche et développement, RMT prévoit également d'améliorer la connectivité de sa balance embarquée pour camions et semi-remorques avec de nouvelles fonctionnalités à venir. La BRT5 intègre aussi un capteur de benne levée dans son système pour les camions vocationnels, alertant le chauffeur en temps réel. Ainsi, si le camion dépasse une vitesse de plus de 10 km/h avec la benne levée, une alerte sonore et visuelle à l'écran apparaît en plus d'une lumière rouge clignotante.



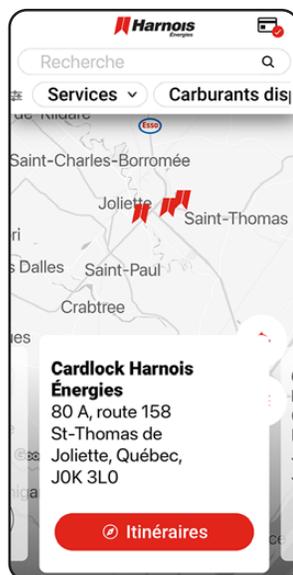
Pour en savoir plus sur la balance embarquée TrackWeight BRT5 et les autres produits de RMT, veuillez visiter le site web à l'adresse suivante : www.rmtequip.com.

L'application mobile Harnois Énergies

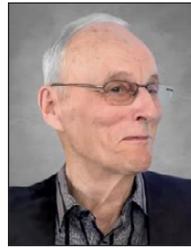
L'application mobile permet de trouver facilement une station-service ou un Cardlock affilié à Harnois Énergie ou Esso, de connaître les services offerts et fournir l'itinéraire pour s'y rendre.

L'application mobile Harnois Énergies peut être téléchargée sur l'App Store et Google Play.

La carte Harnois Énergies offre aux membres de l'ANCAI des prix très compétitifs sur le carburant partout au Québec. Demandez votre [carte Harnois Énergie](#).



Décès de M. Rémi Lagacé, co-fondateur de Lagacé & Frère



Au CISSME pavillon Honoré-Mercier de Saint-Hyacinthe, le 8 mars 2024 est décédé à l'âge de 87 ans, M. Rémi Lagacé, époux d'Andrée Capistran, de Mont Saint-Hilaire, autrefois de Saint-Antoine-sur-Richelieu. Il était l'un des fondateurs avec son frère Jean-Guy de Lagacé & Frère (fabricant de bennes basculantes) à Belœil.

Outre son épouse il laisse dans le deuil sa fille Jane et son fils René; ses petits-enfants : Clara et Julien; ses frères et ses sœurs : Marthe, Florence, Gertrude, Jean-Guy, Jean-Baptiste, Gabrielle, Marguerite, Monique et Nicole.

Lagacé & Frère inc est une entreprise de renom spécialisée dans la fabrication de bennes basculantes. Depuis 40 ans, les camionneurs de l'ANCAI reconnaissent la qualité supérieure des produits Lagacé.

Jane Lagacé a rendu un témoignage vibrant sur son père bien-aimé : « Comme beaucoup d'entre vous le savaient, mon père souffrait depuis quelques années de la maladie d'Alzheimer. La maladie d'Alzheimer est une maladie dégénérative. Mourir avant de mourir... quelle tristesse ! L'une des choses les plus difficiles à accepter est ce lent changement chez celui que l'on aime. Devenir un être complètement différent. Tout change. Cela s'appelle le long au revoir. Alors que le cerveau meurt lentement, la personne change physiquement. Puis, finalement, elle oublie qui sont ses proches et devient de moins en moins elle-même sans que nous ne puissions rien y faire. »

Le programme Compétences VE offert aux mécaniciens de véhicule lourd

Les mécaniciens œuvrant au sein des entreprises ont maintenant accès à une formation en partie subventionnée pour mettre à jour leurs compétences en mécanique des véhicules lourds hybrides et électriques. Annoncée l'an dernier avec un investissement total de 7 millions de dollars de la part du gouvernement québécois via la Commission des partenaires du marché de travail (CPMT), cette formation permettra à des centaines de travailleurs de se former dans un domaine de pointe, en plus de participer au virage vert amorcé par le Québec.

Comptant cinq niveaux, la formation est d'une durée d'environ 150 heures dispensées sur les heures de travail. La subvention fournie par le gouvernement du Québec permet de couvrir l'ensemble des frais de développement de la formation et offre un remboursement pour une partie de la rémunération des mécaniciens qui seront formés. D'ici 10 ans, plus de 2 000 mécaniciens en vl devraient avoir été formés. Cette formation répond aux besoins urgents en matière d'électrification des transports, tout en valorisant l'importance du rôle des mécaniciens en véhicules lourds hybrides et électriques.

Les entreprises ont aussi la possibilité d'offrir la formation à un formateur à l'interne pour que ce dernier puisse la dispenser à son tour aux mécaniciens. La formation peut aussi, pour l'instant, être suivie dans plusieurs centres de formation. Pour les détails et les horaires, consultez le site www.compétencesve.ca.



LA VÉRIFICATION ET L'AJUSTEMENT DES FREINS

Pour cette parution, notre chronique portera sur la vérification et l'ajustement des freins, un élément très important de vos entretiens réguliers et l'une des premières choses que les agents du contrôle routier vérifient lors d'une inspection de véhicule.

La grande majorité des camions et des remorques ayant un système de freinage pneumatique sont équipés de leviers de frein automatique.

La course de la tige de commande qui excède la valeur maximale d'ajustement prévue par le fabricant des freins constitue l'une des déficiences les plus fréquentes sur un véhicule lourd muni de freins pneumatiques. En plus de maintenir la puissance de freinage, l'ajustement adéquat des freins diminue la consommation d'air lors de chaque application et réduit l'utilisation du compresseur et de ses composantes.

MÉTHODE PERMETTANT LE RATTRAPAGE OPTIMAL DU JEU OU DE L'ESPACE ENTRE LES GARNITURES ET LE TAMBOUR

Pour les véhicules munis de freins à tambour et de leviers de frein à réglage automatique, une méthode simple et sécuritaire permet de rattraper le jeu ou l'espace entre les garnitures et le tambour, afin que le freinage soit optimal. Cette méthode s'effectue de la façon suivante :

1. Attendre le refroidissement complet des freins.
2. Relâcher le frein de stationnement.
3. Amener la pression d'air dans le système au maximum (120 lb/po²).
4. Appuyer à fond sur la pédale de frein pendant cinq secondes et la relâcher complètement.
5. Exécuter l'étape précédente quatre ou cinq fois de suite pour permettre aux leviers de frein à réglage automatique de s'ajuster.

Bien qu'elle ne soit pas obligatoire, cette méthode peut facilement s'intégrer à la ronde de sécurité. Si cette procédure n'est pas effectuée sur une base régulière, il est probable que l'étape 4 devra être exécutée plus de cinq fois pour assurer le rattrapage optimal.

IMPORTANT

Un levier de frein à réglage automatique adéquat ne devrait pas être ajusté manuellement. Lorsqu'un levier de frein ne permet plus de rattraper le jeu ou l'espace entre les garnitures et le tambour, cette composante devrait être remplacée.

MISE À L'ESSAI DES FREINS À RESSORT (freins de stationnement et d'urgence)

Les freins à ressort d'un véhicule doivent être en mesure de maintenir le véhicule en place. Si l'essai est effectué sur un véhicule tracteur et une remorque, sélectionnez le véhicule sur lequel vous ferez l'essai. Il est préférable de mettre à l'essai les freins à ressort du véhicule tracteur. Cependant, lorsqu'un véhicule tire une remorque, il peut être impossible de faire



l'essai de ses freins à ressort séparément. Cet essai ne peut être fait que si le véhicule tracteur est muni de systèmes permettant d'envoyer de l'air à la remorque pendant que les freins de stationnement du véhicule tracteur sont desserrés. On peut mettre à l'essai les freins à ressort en appuyant légèrement sur l'accélérateur en première vitesse lorsque les freins sont serrés. Le véhicule peut balancer légèrement pendant l'essai, mais les roues ne devraient pas tourner.

Si les freins à ressort ne gardent pas le véhicule immobilisé, c'est qu'ils sont défectueux.

PROCÉDURE SYSTÉMATIQUE

1. Serrez les freins à ressort du véhicule mis à l'essai et enlevez les cales de roue.
2. Appuyez légèrement sur l'accélérateur en première vitesse.
3. Observez le comportement du véhicule. Le véhicule peut balancer et les roues peuvent bouger légèrement, mais il ne devrait y avoir aucun mouvement important du véhicule.

RÉUSSITE

Le véhicule a réussi l'essai si les freins à ressort gardent le véhicule en place.

ÉCHEC

Le véhicule échoue l'essai si les freins à ressort ne gardent pas le véhicule en place.

Comme vous pouvez le constater, il est assez simple et rapide d'effectuer la vérification et l'ajustement de votre système de freinage pneumatique. Il est recommandé d'en faire la vérification chaque semaine afin d'éviter l'usure prématurée de certaines composantes et surtout, de vous permettre de bien ralentir ou d'immobiliser votre camion lorsque la situation l'exige, tout cela dans une optique d'efficacité et de sécurité pour vous et les autres usagers de la route. Pour plus d'information et pour vous procurer les composantes nécessaires au bon fonctionnement de votre camion, n'hésitez pas à communiquer ou à vous rendre directement chez votre détaillant Traction le plus près, afin de profiter des conseils professionnels des gens sur place.

ORGANISMES DE COURTAGE EN CAMIONNAGE EN VRAC AFFILIÉS À L'ANCAI

ZONES DE COURTAGE DIRECTEUR/DIRECTRICE TÉLÉPHONE TÉLÉCOPIEUR

RÉGION 01 GASPÉSIE – ÎLES-DE-LA-MADELEINE

ASSOCIATION DES TRANSPORTEURS EN VRAC DE LA RÉGION 01 INC.

BONAVENTURE	Irika Boudreau	(418) 388-2949	(418) 388-2309
GASPÉ	Christian-Michel Boulay	(418) 269-5353	(418) 269-2550
GASPÉ-NORD	Gaétan Savard	(418) 763-5342	(418) 763-7242
GASPÉ-SUD	Mark Wall	(418) 689-4804 #6	(418) 689-3687
ÎLES-DE-LA-MADELEINE	Johanne Lapierre	(418) 986-2154	(418) 986-1451
MATANE	Simon Métivier	(418) 562-1434	(418) 562-9079
MATAPÉDIA	Johanne Arguin	(418) 629-7336	(418) 756-5244
RIMOUSKI	Julie Sirois	(418) 724-2724	(418) 724-9534

RÉGION 02 SAGUENAY – LAC-SAINT-JEAN

CORPORATION DES CAMIONNEURS EN VRAC DE LA RÉGION 02 INC.

Daniel Tremblay, directeur régional (418) 548-7121 (418) 548-3609

CHICOUTIMI/ DUBUC-NORD	Dominique Gagnon	(418) 698-8722	(418) 698-1400
DUBUC-SUD	France Tremblay	(418) 544-4944	(418) 544-8814
LAC-SAINT-JEAN	Sandra Allard	(418) 662-5923	(418) 662-5425
ROBERVAL	Martine Hudon	(418) 679-2627	(418) 679-9497

RÉGION 03 QUÉBEC – BAS-SAINT-LAURENT

LES TRANSPORTEURS EN VRAC RÉGION 03 INC.

Stéphano Bolduc, directeur régional (418) 681-7315 (418) 681-7948

Interzone : (418) 906-7316

APPALACHES	Guylaine Labbé	(418) 625-9383	(418) 982-0771
BEAUCE-NORD	Brigitte Poulin	(418) 397-6971	(418) 397-6971
BEAUCE-SUD	Robert Talbot	(418) 382-1221	(418) 382-3777
CHARLEVOIX	Raphaël Gilbert	(418) 439-3976	(418) 439-3977
CHAUVEAU-QUÉBEC	Sylvie Pichette (dir. adj.)	(418) 623-5492	(418) 623-8371
KAMOURASKA	Josée Charest	(418) 492-9496	(418) 492-3954
LOTBINIÈRE	Gyslaine Duval	(418) 728-3021	(418) 728-5044
MONTMAGNY/L'ISLET	Lianne Bastien	(418) 246-2432	(418) 246-2437
MONTMORENCY	Brigitte Cyr	(418) 661-0296	(418) 661-8815
PORTNEUF	Martine Plamondon	(418) 337-3669	(418) 337-4663
RIVE-SUD (Lévis)	Carole Morisset	(418) 839-0972	(418) 839-8356
RIVIÈRE-DU-LOUP	Sylvie Lajoie	(418) 867-2515	(418) 867-5333
SAINTE-FOY	Lucie Desmarais	(418) 872-9116	(418) 872-9117
TÉMISCOUATA	Francine Michaud	(418) 899-6386	(418) 899-1552

RÉGION 04 MAURICIE – CENTRE-DU-QUÉBEC

LES TRANSPORTEURS EN VRAC DE LA RÉGION 04 INC.

Isabelle Gélinas, directrice administrative (819) 373-4602 (819) 373-7241

ARTHABASKA	Josée Robidoux	(819) 357-6393	(819) 752-9400
CHAMPLAIN TROIS-RIVIÈRES	Rita Dumas	(819) 697-7465	(819) 375-8688
DRUMMOND	Marie-Claude Florent	(819) 474-3281	(819) 477-0840
GRAND SHAWINIGAN LAVIOLETTE	Harold Bédard	(819) 691-5144	
MASKINONGÉ	Anne Philibert	(819) 296-2476	(819) 296-2208
NICOLET	Serge Lampron	(819) 233-9545	(819) 233-2650

RÉGION 05 ESTRIE

POSTE DE TRANSPORT EN VRAC DE LA RÉGION 05 INC.

Nancy Gagnon, directrice régionale (819) 562-3827 (819) 562-0531

BROME	André Pépin	(450) 534-2845	(450) 534-5543
COMPTON ORFORD	Nancy Therrien	(819) 875-1616	(819) 875-2266
FRONTENAC	Lyne Paradis	(819) 583-4242	–
MÉGANTIC	André Fecteau	(418) 338-3058	(418) 338-2386
MISSISQUOI	Chantal Courchesne	(450) 531-1291	(450) 955-6300
RICHMOND	Harry Lodge	(819) 839-3766	(819) 839-3016

ZONES DE COURTAGE DIRECTEUR/DIRECTRICE TÉLÉPHONE TÉLÉCOPIEUR

RÉGION 05 ESTRIE (suite)

SHEFFORD	Lucie Cotnoir	(450) 375-2331	(450) 956-0635
SHERBROOKE	Maryse Barrette	(819) 563-4767	(819) 563-4769
WOLFE	Linda Gaudreau	(819) 887-1115	(819) 877-2371

RÉGION 06 MONTÉRÉGIE–LAURENTIDES–LANAUDIÈRE

POSTE DE CAMIONNAGE EN VRAC RÉGION 06 INC.

Jean-Pierre-Garand, directeur (450) 464-5000
(450) 464-2105

ARGENTEUIL	Linda Laplante	(819) 324-6376 cell	(450) 472-2916 bur
DEUX-MONTAGNES	Marcel Soucy	(514) 977-4616 cell	(450) 472-2916 bur
LAURENTIDES	Linda Laplante	(819) 324-6376 cell	(450) 472-2916 bur
RICHELIEU	Stéphane Maisonneuve	(514) 444-4103 cell	(450) 464-5000 bur
SAINTE-HYACINTHE	Stéphane Maisonneuve	(514) 444-4103 cell	(450) 464-5000 bur
TAILLON	Marcel Paquin	(514) 919-4815 cell	(450) 464-5000 bur
VERCHÈRES	Stéphane Maisonneuve	((514) 444-4103 cell	(450) 464-5000 bur

POSTES INDÉPENDANTS DE LA RÉGION 06

ARGENTEUIL	Julie Davrieux	(450) 562-0403	(450) 562-9659
BEAUHARNOIS-SALABERRY/CHÂTEAUGUAY-HUNTINGDON	Martyne Hamelin	(450) 371-6161	(450) 371-2927
BERTHIER (Lanaudière)	Lysanne Duhaime	(450) 835-7288	(450) 835-7188
JOLIETTE	Jean-Pierre Fréchette	(450) 752-2048	–
LAPRAIRIE-NAPIERVILLE	Bruno Connoly	(450) 444-2943	(450) 444-4862
L'ASSOMPTION/ MONTCALM	Karine Ebacher	(450) 588-5230	–
SAINTE-JEAN	Michelle Pelletier	(450) 358-4080	(450) 347-3353
TERREBONNE	Julie Davrieux	(450) 565-2538	(450) 565-1088
VAUDREUIL-SOULANGES	Brigitte Castonguay	(450) 456-9615	(450) 456-3294

RÉGION 07 OUTAOUAIS

HAUTE-GATINEAU	Vicky Gauthier	(819) 441-1555	(819) 441-1777
PONTIAC			
LABELLE	Manon Sirard	(819) 499-9444	(819) 585-4636
OUTAOUAIS	Paul De Rainville	(819) 595-9060	(819) 595-8784
PAPINEAU	Pamela Sabourin	(819) 427-8466	(819) 427-6117

RÉGION 08 ABITIBI – NORD-DU-QUÉBEC

ABITIBI-EST (Val-d'Or)	Caroline Carle	(819) 825-5911	(819) 825-0306
ABITIBI-OUEST TÉMISCAMINGUE	Lyne Paradis	(819) 333-2547	(819) 333-2706
AMOS	Chantale Dostie	(819) 727-1284	(819) 727-1717
CHIBOUGAMAU	Julie Simard	(418) 748-6415	(418) 748-3513
MATAGAMI-QUÉVILLON	Maryse Breton	(819) 755-0387	(819) 755-3431
ROUYN-NORANDA	Ann Chevrier	(819) 762-6555	(819) 762-6556

RÉGION 09 CÔTE-NORD

BAIE-COMEAU	Sonia Gagné	(418) 589-7621	(418) 589-4439
FORESTVILLE	Manon Pedneault	(418) 587-4548	(418) 587-6749
HAVRE-SAINT-PIERRE/ NATASHQUAN	Sonia Gallant	(418) 538-1366	(418) 538-1941
SEPT-ÎLES/ PORT-CARTIER	Sonia Gallant	(418) 962-3901	(418) 962-2762

RÉGION 10 MONTRÉAL (ÎLE) – LAVAL

TRANSVRAC MONTRÉAL-LAVAL

Directeur général Ion Curos (514) 332-9742 (514) 332-9749

FORÊT

REGROUPEMENT DES TRANSPORTEURS FORESTIERS DU QUÉBEC (RTFQ)

Mario Beaulieu, directeur forestier Tél. : (819) 856-7661
Carol Girard, représentant forestier et Programme TAP Tél. : (418) 587-3998



PROMOTION POUR MEMBRES ANCAI

VALIDE DU 15 MAI 2023 AU 15 MAI 2024

PRÉSENTEZ VOTRE
CARTE DE MEMBRE
ANCAI ET OBTENEZ
— DES PRIX —
AVANTAGEUX



TechnoFlex, est l'un des plus grands fabricants de toiles de remplacement pour les bennes basculantes de camions et remorques au Canada.

- ▶ **POLYVALENCE :** Autant pour les camions avec le transport en vrac de l'asphalte et du gravier que pour les remorques avec le transport de pièces métalliques, entre autres.
- ▶ **FIABILITÉ :** Grâce aux connaissances approfondies du domaine du transport et du camionnage, TechnoFlex a créé des toiles qui n'ont tout simplement pas d'équivalent sur le marché en termes de solidité et de fiabilité.
- ▶ **RAPIDITÉ SUR MESURE :** Toutes les toiles de grandeurs standards sont disponible en entrepôt. Si vous avez besoin d'une toile sur mesure, TechnoFlex la fabrique et la livre en 48 h et ce, partout au pays.

TOILES DE MÈCHES TECHNOFLEX

TECHNOFLEX

90 po X 22 pi TFMN90X22R **224,99 \$**

84 po X 22 pi TFMN84X22R **224,99 \$**

93 po X 23 pi TFMN93X23R **234,99 \$**

88 po X 18 pi TFMN88X18R **197,99 \$**



Des frais de livraisons peuvent s'appliquer.

Contactez votre représentant Traction dès aujourd'hui pour plus de détails. Disponible en magasin ou sur commande.

traction.com



PROMOTION

PRÉSENTEZ VOTRE
CARTE DE MEMBRE
ANCAI ET OBTENEZ
DES PRIX
AVANTAGEUX

FAITES VOTRE MAINTENANCE AVEC TRACTION



EXCLUSIF POUR LES MEMBRES DE L'ANCAI



✓ Avec tout achat de
500\$* de produits
Shell, recevez une carte
Traction de **50\$**

✓ Avec tout achat de
800\$* de produits
Shell, recevez une carte
Traction de **100\$**



39,99 \$



47,99 \$



96,99 \$



104,99 \$

*incluant les huiles, les graisses, les produits Quaker State.

Offres valides jusqu'au 31 juillet 2024

Contactez votre magasin Traction dès aujourd'hui pour plus de détails. Disponible en magasin.

traction.com